

Préface

Il y a au centre de l'énorme complexe pénitentiaire construit à la fin des années 1960, à Fleury-Mérogis, au sud de Paris, au milieu des bâtiments dévolus à l'incarcération du millier d'hommes détenus, mineurs et majeurs, prévenus et condamnés, une unité pour femmes, que jouxte une nurserie où les mères condamnées ayant accouché en détention sont emprisonnées avec leur enfant. La présence de ces femmes entourées par ces détenus et surveillants masculins dans cette prison qu'on qualifia au temps de son ouverture de « prison modèle¹ » témoigne à la fois du peu de femmes emprisonnées dans notre système pénal – ne représentant aujourd'hui qu'un infime pourcentage de la population incarcérée – et du caractère très singulier du regard posé sur cet emprisonnement, comme si « féminin » et « incarcération » formaient un oxymore.

Le travail photographique mené par Jane Evelyn Atwood sur les femmes en prison à travers le monde² documente ce qui, à nos yeux contemporains, apparaît comme relevant du plus intolérable, plus intolérable encore que l'incarcération masculine. Les images d'Atwood participent bien sûr d'une lutte pour l'abolition de l'enfermement des femmes, mais plus largement d'une dénonciation par ses images de la prison comme espace de privation de liberté. Là où Atwood montre, l'installation de l'artiste turque Nil Yalter sur la prison de la Petite Roquette au début des années 1970 fait entendre le long entretien avec une dénommée Mimi, narrant sa survie dans cette prison pour femmes rue de la Roquette, récit à partir duquel des photographies et des dessins représentant les objets du quotidien des détenues sont réalisés³. Souci de rompre avec

-
1. « Fleury-Mérogis, prison modèle ? », 1971 (Groupe d'information sur les prisons, 2013).
 2. Atwood, 2000.
 3. *Une artiste engagée*, 2016.

une forme d'invisibilisation, tel est encore le sens de l'entretien que l'écrivaine Marguerite Duras mena avec la directrice de ce même établissement parisien pour femmes quelque temps avant⁴. Les femmes détenues ne sont pas seulement « ombres de l'histoire » pour reprendre les mots de Michelle Perrot, s'agissant des détenus, elles sont invisibles. Notre regard sur la détention ne les voit pas, tant elles incarnent à nos yeux la face la plus honteuse de la prison républicaine. Sans doute, cette invisibilité n'est pas sans rapport avec l'immense et très fugace succès que connurent dans les années 1960 les écrits d'Albertine Sarrazin, cette jeune femme qui s'évada d'une institution de redressement pour mineures et mena une vie de cavale avant de passer de nombreuses années derrière les barreaux⁵. La célébrité brève mais intense de la comète Albertine qui mourut sur une table d'opération à la suite d'une erreur médicale dit bien, croyons-nous, cette plus grande *intolérabilité* depuis les années 1945 à l'enfermement pénal des femmes ; elle témoigne paradoxalement de la très grande invisibilité dont elles sont l'objet. Il est probable que cette mise en silence de l'incarcération des femmes tient en partie à la Seconde Guerre mondiale et à la Shoah. La violence faite aux femmes juives dans les camps ne cesse de hanter l'imaginaire de nos sociétés depuis. Faut-il ici rappeler que nombre des femmes déportées furent en France raflées par la police française ? Une femme enfermée par un État démocratique après avoir été jugée par un jury populaire ne peut être qu'invisible.

La remarquable enquête qu'a menée Anna Le Pennec sur deux grands établissements pour femmes du sud de la France, celui de Cadillac en Gironde et de Montpellier dans l'Hérault, du début du XIX^e siècle à la Première Guerre mondiale met en évidence que cette invisibilisation n'eut pas toujours cours. La prison pour femmes fut un lieu dans l'histoire, et les prisonnières se sont fait entendre, et nous l'ignorions jusqu'alors en grande partie. C'est l'une des grandes qualités de cette recherche que de redonner place aux femmes dans cette histoire, et en particulier en en faisant entendre leurs voix. L'histoire des prisons pénales pour hommes depuis

4. Marguerite Duras à la Petite Roquette, *Dim Dam Dom*, 12 novembre 1967 (archives INA).

5. Sarrazin, 1965.

l'étude magistrale de Jacques-Guy Petit⁶ et les nombreuses monographies d'établissements sous la direction de Michelle Perrot, grand précurseur en la matière, constituaient notre bibliothèque⁷. Le livre d'Anna Le Pennec n'est pas un ouvrage de plus – même si tout travail sur la prison est nécessaire tant elle constitue comme l'écrivait déjà Foucault en 1971 « une case noire » de notre société –, ce livre décrit et analyse en effet l'emprisonnement des femmes, comme une pratique courante à partir de la mise en place du Code Napoléon. Lisant la jeune historienne qui a dépouillé avec le plus grand soin, et pourrions-nous dire, la plus belle des attentions, l'ensemble des archives des prisons de Cadillac et de Montpellier, nous entrons dans un monde peu travaillé et mal connu. En focalisant son regard sur ces deux établissements et à partir de nombreux textes réglementaires d'abord apparaît l'histoire des prisons pénales pour femmes. A. Le Pennec montre comment progressivement au cours des années 1830-1850 un emprisonnement au féminin est développé notamment en réaction à la mobilisation des prisonnières elles-mêmes. L'historienne observe par exemple comment l'arrêté du 10 mai 1839 considéré comme le texte qui durcit le plus le quotidien dans les centrales est reçu par les femmes détenues. Resurgissent des figures absolument inconnues de prisonnières mutines, se révoltant contre l'arbitraire : ainsi en est-il à la prison de Montpellier, où la nommée Gaillard, condamnée aux travaux forcés à perpétuité, est signalée comme étant « le principal chef de l'insurrection » selon le rapport du directeur. Mais elles sont nombreuses, ces figures que l'historienne fait entendre à nouveau, contribuant ainsi à produire une histoire populaire de la prison qui n'est pas seulement écrite par le discours de détenus masculins.

Cette constitution d'une prison au féminin est manifeste avec la décision ministérielle du 6 avril 1839 d'attribuer la garde des détenues à des personnes de leur sexe : des religieuses auxquelles on confie aussi une fonction moralisatrice. Analysant comment à Cadillac et à Montpellier ce nouvel ordre carcéral est mis en place, A. Le Pennec produit une ethnographie rétrospective de l'univers de ces centrales, analysant les

6. Petit, 1990.

7. Cette bibliothèque sur l'histoire de la justice et les peines est désormais démultipliée grâce à criminocorpus.org, le site référence du CNRS. Voir aussi Perrot, 2001.

interactions, les conflits, les punitions et les alliances dont elles sont le théâtre. Lorsque l'Histoire entre dans la prison comme au moment de la Révolution de 1848 à Montpellier, les rapports de force changent : le directeur s'allie avec certaines détenues contre les religieuses. Là encore, l'historienne innove dans cette historiographie, en montrant comment dans l'histoire des prisons, à certains moments clés, les détenues participent aux événements du dehors. Les hauts murs apparaissent beaucoup plus poreux que l'on ne pensait. Sous la III^e République, avec la laïcisation de l'État, Cadillac fermera, et à Montpellier, les religieuses seront moins nombreuses. Occasion pour la chercheuse, à partir des dossiers de prisonnières protestantes, juives et musulmanes, de montrer comment la question religieuse en détention n'est pas propre au XXI^e siècle et que, dès la fin du XIX^e siècle, la liberté de culte fut au centre d'âpres discussions. De même, quand dans les années 1910, des attroupements de milliers de ménagères ont lieu en Europe en réaction à la crise de la « vie chère », au chant de *L'Internationale du beurre à quinze sous*, une quarantaine de prisonnières de Montpellier se mutinent.

Le regard d'Anna Le Pennec ne quitte pas pour autant la prison et ses archives, et c'est toujours à partir de ce lieu qu'elle écrit. Ainsi, étudie-t-elle les bulletins de statistique morale rédigés par les religieuses, conservés dans les dossiers individuels des prisonnières de Montpellier et versés aux archives départementales de l'Hérault, entre 1850-1883 ; les religieuses y notaient pour chaque détenue ses infractions à la discipline, ses punitions et ses récompenses, décrivaient « son comportement, son caractère, ses mœurs, sa dévotion religieuse et son assiduité au travail, tout au long de son incarcération ». Dépouillant plus de 200 bulletins, l'historienne parvient à dresser le portrait très précis des détenues dans l'œil des femmes qui les surveillent. Cette attention permanente aux discours, à la « qualification » permet d'accéder à une intelligibilité fine de la prison comme espace social.

Anna Le Pennec fait un usage tout aussi fin de la possibilité de réclamations écrites aux autorités à partir de la généralisation de l'alphabétisation. Les prisonnières connaissent les limites de cette possibilité, et l'historienne de les lire avec ce filtre pour y analyser la capacité d'agir, l'*agency* des détenues plus que le contenu des demandes formulées.

Il y a ainsi au milieu de l'imposant discours masculin sur les femmes détenues, dans cette énorme masse d'archives, comme à Fleury-Mérogis, au centre, les femmes, mais aussi les paroles multiples de ces femmes prisonnières. Anna Le Pennec a retrouvé au sein des dossiers, ceux individuels des détenues, mais aussi dans la masse graphomane de l'administration carcérale, les écrits rares et fragiles de ces femmes. C'est à cette intimité inconnue, à ces mots de l'intérieur que consacre à raison l'historienne le cœur de son ouvrage. Alors, le lecteur, grâce à l'attention de l'historienne, peut entendre l'invisible. On accède non pas à l'extraordinaire, mais à l'ordinaire de ces femmes enfermées derrière les hauts murs. On les découvre, on en aperçoit enfin le visage – car l'auteure ne néglige aucun outil et quand il est besoin se livre à une étude quantitative, dressant des statistiques.

Les prisonnières prennent le contrôle du livre. Aux lecteurs qui croyaient lire la monographie de deux établissements apparaissent des sujets avec leurs vies, leurs déboires et leurs espoirs. Car l'historienne sait que la prison est une voleuse d'existence et qu'elle conserve en ses dossiers des centaines d'informations aussi minimes que précieuses sur la vie des femmes avant et bien sûr pendant l'incarcération. Il y a celles qui sont distinguées par l'administration même, la militante républicaine Laure Grouvelle ou bien la grande criminelle, l'empoisonneuse Marie Capelle Lafarge, mais elles sont déjà auréolées d'une légende. Celles que fait sortir de « la nuit obscure de la prison » Anna Le Pennec, ce sont les plus inconnues, celles dont les lettres envoyées au dehors n'ont pas franchi les lourdes portes. L'historienne en est la seconde lectrice après le directeur de l'établissement qui en a stoppé l'envoi : elle nous offre de les découvrir. Elles se nomment Franceschi, Frejaville, Fournerie, Ayrinhac, Laborde ou encore Aiglin. Elles n'ont pas de prénoms, mais la prison a conservé leurs écrits empêchés. Ce que les archives de l'enfermement conservent encore, ce sont les lettres des proches, ces mots de reproches le plus souvent. Car là encore, l'auteure ne se contente pas de saisir la prisonnière sous le seul angle de l'administration, d'elle-même et de ses comparses, grâce aux lettres reçues, elle dresse le portrait que s'en font les proches. Rarement, de tels portraits ont été extraits des archives. Ce que propose ainsi cet ouvrage, c'est une véritable rencontre.

Une rencontre précieuse avec des femmes mises dans l'ombre et le silence de notre passé.

Philippe Artières.

Bibliographie

ATWOOD Jane Evelyn, *Trop de peines, femmes en prison*, Albin Michel, Paris, 2000.

GROUPE D'INFORMATION SUR LES PRISONS, *Intolérable*, Gallimard, coll. « Verticales », Paris, 2013.

PERROT Michelle, *Les Ombres de l'histoire. Crime et châtement au XIX^e siècle*, Flammarion, Paris, 2001.

PETIT Jacques-Guy, *Ces peines obscures. La prison pénale en France, 1780-1875*, Fayard, Paris, 1990.

SARRAZIN Albertine, *La Cavale*, Pauvert, Paris, 1965.

SARRAZIN Albertine, *L'Astragale*, Pauvert, Paris, 1965.

Une artiste engagée : variations sur Nil Yalter, a.p.r.e.s éditions/Centre national des arts plastiques, Paris, 2016.